

1 Structure Du Marche Bancaire Et Stabilite Financiere : Le Cas 2 De La Communaute Economique Et Monetaire Des Etats De 3 L'Afrique Centrale

Gabriel Zomo Yebe¹

1 CERDIMO UNIVERSITE OMAR BONGO LIBREVILLE GABON

Received: 11 December 2016 Accepted: 31 December 2016 Published: 15 January 2017

8 Abstract

9 In this article we study the relationship between the structure of the CEMAC banking market
10 and financial stability. Our results show that the concentration has a positive influence on the
11 stability of the CEMAC banking market due to the presence of systemic banks belonging to
12 the financial holding companies. However, this stability is threatened by the risk of illiquidity
13 and the deterioration in the quality of the portfolios, which depend to a large extent on the
14 economic situation of the countries. Therefore, in the context of a macro prudential policy,
15 COBAC would benefit from establishing liquidity thresholds that should not be exceeded,
16 depending on the level of activity of each country, in order to achieve a balance between
17 efficiency and the stabilization of its banking system.

19 **Index terms**— stability, banking system, solidity, macro prudential policy.
20 MotsClés: stabilité, solidité, système bancaire, politique macro prudentielle.

20 MSCIIS, stabilité, sondage, système bancaire, politique macro prudentielle.
21 Abstract-In this article we study the relationship between the structure of the CEMAC banking market and
22 financial stability.

22 financial stability.
23 Our results show that the concentration has a positive influence on the stability of the CEMAC banking market
24 due to the presence of systemic banks belonging to the financial holding companies. However, this stability is
25 threatened by the risk of illiquidity and the deterioration in the quality of the portfolios, which depend to a
26 large extent on the economic situation of the countries. Therefore, in the context of a macro prudential policy,
27 COBAC would benefit from establishing liquidity thresholds that should not be exceeded, depending on the level
28 of activity of each country, in order to achieve a balance between efficiency and the stabilization of its banking
29 system.

30 1 Introduction

31 a dernière crise financière de 2008 a donné un regain d'intérêt à l'analyse des facteurs susceptibles d'influencer
32 la stabilité financière d'un marché bancaire, c'est-à-dire sa capacité à faciliter sans entraves les performances
33 de l'économie, et de résorber les déséquilibres financiers qui se font jour de manière endogène, ou qui résultent
34 d'événements significativement dommageables et non anticipés 1 1 Définition de la Banque Centrale Européenne
35

Les faits stylisés montrent en effet que, la faillite d'une banque systémique dans un marché oligopolistique, le non respect des critères prudentiels, la prise de risque excessif, sont autant de facteurs qui peuvent provoquer l'instabilité financière, néfaste pour l'ensemble du système économique.

38 l'instabilité financière, nécessaire pour l'ensemble du système économique.
39 Pour éviter l'occurrence d'une telle situation, la Communauté Economique Monétaire des Etats de l'Afrique
40 Centrale (CEMAC), par le règlement du 2 octobre 2012, a créé en plus de l'organe de supervision et de
41 contrôle qu'est la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), le Comité de Stabilité Financière
42 de l'Afrique Centrale avec pour principales missions de combler l'insuffisance des mesures macro prudentielles de
43 sa réglementation.

3 LE RESPECT DES CRITÈRES PRUDENTIELS PAR PAYS

44 Ces mesures sont devenues impérieuses dans le marché bancaire de la CEMAC soumis ces 10 dernières années
45 à des chocs exogènes notamment, les crises financières et la baisse des prix du baril de 2014-2015, qui ont fragilisé
46 la situation macroéconomique des Etats, et la solidité de certaines banques (Kadandji, 2017). Selon le rapport
47 de la COBAC de 2014, plus de la moitié avait une situation fragile, voire même critique 2 . En comparaison,
48 seules 36% l'était en 2005 3 Cette situation est d'autant plus préoccupante que la baisse des recettes pétrolières
49 a réduit la capacité des Etats à aider les grosses banques en cas de crise systémique . 4 , car le Fonds de Garanti
50 des Dépôts en Afrique Centrale (FOGADAC) 5 créé pour maintenir la confiance dans le système bancaire, et
51 donc assurer sa solidité, et sa stabilité, ne dispose aujourd'hui qu'environ 100 milliards de franc CFA 6 2 C'est le
52 cas actuellement de Postbank au Gabon 3 Rapport du FMI no 06/321, Aout 2006 4 A titre d'exemple le total du
53 bilan de BGFI Bank s'élève à plus de 2000 milliards, alors que les recettes budgétaires propres du Gabon, pays
54 d'origine de cette banque, ne s'élève qu'à 5 Ce fonds de garanti créé en 2009 est un mécanisme de protection
55 des dépôts institué au niveau des Etats de la CEMAC 6 Ce qui représente le 1/20 du total du bilan de BGFI
56 l'une des plus grosses banques de la CEMAC . Il ne peut donc permettre à la COBAC de prendre efficacement
57 en charge la problématique de la protection des dépôts, en cas de défaillance d'un établissement de crédit.

58 Cette baisse de la solidité financière de certaines banques s'est également accompagné de profondes mutations
59 structurelles de ce marché, qui est devenu oligopolistique. Certes, le nombre de banques est passé de 30 en 1996,
60 à 33 en 2005, et à 52 en 2016, mais quatre grosses banques appartenant à des holdings financières 7 (2006),
61 l'expliquent par le fait que dans un marché oligopolistique, les banques ayant un pouvoir de marché et donc
62 une position dominante, ont en même temps des profits plus importants qui leurs permettent de fixer des taux
63 d'intérêts plus élevés qu'elles ne le feraient si elles étaient dans un marché de concurrence parfaite. Vives (2010),
64 estime pour cela que ces profits représentent pour elles un « coussin de capital », qui augmente leur capacité
65 d'absorption de chocs en cas de crise financière et qui en même temps diminue leur probabilité de subir une ruée
66 bancaire. C'est ce matelas financier que se constituent en général les grosses banques qui les pousse également
67 à ne pas s'engager dans des opérations risquées. Ces auteurs concluent donc qu'une position dominante issue
68 d'un marché concentré peut être un facteur de stabilité en augmentant les revenus des banques. Il en ressort
69 globalement que le marché bancaire de la CEMAC reste très concentré si l'on en juge par le total de bilan, le
70 volume des dépôts, et le volume des crédits des 3 plus grosses banques par pays.

71 Il s'agit vraisemblablement d'un marché oligopolistique bien que le Tchad et le Cameroun enregistrent des
72 niveaux de concentration relativement moyens. Toutefois, le fait que le marché soit concentré n'implique pas
73 nécessairement une faible concurrence comme nous le verrons avec l'indicateur de Boone.

74 ii.

75 2 L'indicateur de Boone

76 Le niveau de concentration n'est toutefois qu'une mesure imparfaite du degré de concurrence 11 . La théorie des
77 marchés contestables indique en effet, qu'il est possible d'avoir une forte concurrence avec une faible atomicité,
78 ou une forte concentration ??Claessens et Laeven, 2003 12 ; Pruteanu-Podpiera et al, 2008 ; Gutiérrez de Rozas,
79 2007). Nous compléterons donc notre analyse de la structure du marché bancaire par le niveau de concurrence
80 mesuré avec l'indicateur de Boone qui mesure l'effet de l'efficacité sur la performance en termes de profits. Il est
81 défini comme l'élasticité des bénéfices aux coûts marginaux. Pour calculer cette élasticité, le logarithme d'une
82 mesure des bénéfices (comme le rendement des actifs) est régressé par rapport à une mesure logarithmique des
83 coûts marginaux 13 . Plus l'indicateur de Boone est négatif, plus le niveau de concurrence est élevé sur le marché,
84 car l'effet de la réaffectation est plus fort. Le tableau 2 cidessous, apprécie ce niveau de concurrence dans certains
85 pays de la CEMAC ou existaient les données : ii.

86 3 Le respect des critères prudentiels par pays

87 Nous analyserons principalement ici le respect des normes de solvabilité, à savoir la représentation du capital
88 minimum, la règle de couverture de risques et celle de la limitation des immobilisations et des participations, en
89 liaison avec le niveau des fonds propres réglementaires tel que défini par le Règlement COBAC R-2010/01 qui
90 exige des établissements de crédit la détention d'un niveau suffisant de fonds propres en couverture de leurs risques
91 pondérés. A ce titre, les fonds propres nets doivent couvrir les risques pondérés à hauteur de 8% au minimum.
92 Dans un deuxième temps la variable choisie sera utilisée comme variable à expliquer dans les différents modèles
93 que ce soit avec les variables d'intérêt seulement qu'avec les variables de contrôle de la structure du marché, de
94 la rentabilité et de l'environnement macroéconomique. La même variable à expliquer sera utilisée pour tester
95 la présence des canaux de la complexité, du pouvoir de marché, et de 18 Akaike information criterion est une
96 mesure de la qualité d'un modèle statistique proposée par Hirotugu Akaike en 1973. On choisit le modèle avec le
97 critère d'information d'Akaike le plus faible. 19 le critère d'information bahésien permet de pénaliser les modèles
98 en fonction du nombre de paramètre afin de satisfaire le critère de parcimonie. On choisit le modèle
99 ayant le BIC le plus faible. La part des crédits non performants sur le total des crédits (PNPTP) est une autre
100 mesure utilisée pour apprécier indirectement la stabilité. Elle est en effet l'un des principaux indicateurs de
101 solidité des banques. D'un point de vue théorique, en dehors de la structure du marché, la stabilité financière
102 peut dépendre de plusieurs autres facteurs propres au système bancaire ou à l'environnement des banques. Afin
103 d'améliorer la qualité de la relation entre concentration du marché bancaire et stabilité financière en limitant

109 Nous avons retenu ici le niveau de concentration tel qu'évalué à la section 2 c'est-à-dire la part de marché des
110 trois plus grosses banques par pays (CR3) 23 Comme variables macroéconomiques de contrôle, nous retenons,
111 le taux de change réel (TCER), et la grande dépendance envers le pétrole, (PPPIB). La dominance du secteur
112 pétrolier se traduit en effet par une vulnérabilité des économies aux chocs extérieurs du fait que les recettes
113 budgétaires et en devises sont fortement tributaires du prix des produits pétroliers 24 .

114 Selon un rapport du FMI, par le passé les banques ont souffert des chocs pétroliers, pour l'essentiel de façon
115 indirecte du fait de la détérioration des finances publiques en période de repli des cours pétroliers. L'influence
116 du reste du monde sur les marchés bancaires sera saisi par le taux de change réel (TCER).

117 Les variables de viabilité de la dette seront également introduites comme variables de contrôle compte tenu
118 du niveau d'endettement des pays de la CEMAC, notamment le taux d'endettement (DPPIB) qui nous permet
119 d'apprécier le risque de surendettement.

120 4 d. Les variables institutionnelles (VINST)

121 Elles nous permettent de vérifier l'efficacité de la réglementation de la COBAC et sa capacité à la faire appliquer.
122 Ce sont le pourcentage de banques violant le ratio de fonds propres (BVFP) et le pourcentage de banques violant
123 le critère du minimum de capital (BVMC). En théorie, plus ces ratios sont élevés plus le système sera instable.

124 5 e. L'étude des canaux

125 Pour étudier le canal du pouvoir de marché, notre méthodologie consistera à ajouter à la régression Le canal de
126 la complexité des banques sera étudié par ajout à la régression principale de la variable « nombre de banques par
127 pays », (NBB).?

Enfin le canal de la diversification sera étudié en ajoutant à la régression principale le nombre de banques dont le capital est contrôlé à plus de 50% par l'actionnariat étranger à la sous région, sur le nombre total des banques (BETB), et par le taux de bancarisation (TXBANC).

¹³¹ En présence du canal de diversification, bien que la plupart des études empiriques concourent sur les bienfaits de celle-ci, il est démontré qu'elle ne peut se faire à tout prix.

133 Les données utilisées pour les estimations cidessous sont des données globales par pays issues de la COBAC
134 et de Global Financial Data Base de 2016. Elles couvrent la période 2006-2014. L'année 2006 a été la première
135 année d'application de la nouvelle réglementation basée sur les critères de Bâle. Au cours de cette période, la
136 CEMAC a connu non seulement l'accroissement des prix du baril de 2011, puis sa chute brutale en 2014, mais
137 aussi, des crises financières extérieures, notamment celle des subprimes en 2008. Compte tenu du manque de
138 données sur le Congo, ce pays ne figure pas dans les estimations. Il en est de même de l'indicateur de Boone non
139 calculé pour la Guinée Equatoriale.

140 6 c) Le choix de la meilleure spécification

141 Afin de choisir la « meilleure » variable endogène et le type de modèle à utiliser ici, nous faisons deux estimations
142 avec l'ensemble des variables (modèle non contraint) en considérant d'une part les effets fixes et d'autre part les
143 effets aléatoires.

¹⁴⁴ L'ensemble des résultats relatifs à ce choix sont en annexe 2.

145 Les résultats de l'estimation du modèle à effet aléatoire non contraint que ce soit avec la variable PNPT
 146 qu'avec la variable Z SCORE donnent un écart type des effets spécifiques associés à chaque pays $i = 0$. Il y a
 147 donc dans les deux cas, absence d'effets aléatoires. Le modèle à effet aléatoire est donc rejeté.

148 Quand au modèle à effets fixes, nous l'avons estimé avec la variable endogène PNPTP, et testé l'hypothèse H0
149 que tous les effets spécifiques i sont nuls. Les résultats montrent que l'on ne peut pas rejeter H0. Autrement
150 dit la spécificité au niveau de chaque banque, n'a pas d'impact sur le PNPTP. En effet, en considérant un seuil
151 de 5%, on voit bien que la p-value > 0,05. On ne peut pas rejeter la nullité conjointe des effets spécifiques lorsque
152 toutes les caractéristiques sont prises en compte. Ce modèle à besoin de faire le test de Hausman. C'est donc le
153 effets fixes est donc rejeté. Nous n'avons donc pas modèle à effets fixes avec la variable à expliquer Z SCORE
154 qui sera utilisé par la suite. Ce dernier a d'ailleurs l'avantage d'être constitué d'une composante portant sur la
155 performance des actifs de la banque et d'une autre qui porte sur la couverture du risque de ces actifs par les
156 fonds propres.

157 Enfin pour choisir la meilleure spécification, nous avons estimé notre modèle non contraint, puis le modèle
158 avec seulement les variables d'intérêt, en y ajoutant tour à tour les variables de contrôle et les variables relatives
159 aux canaux. L'ensemble de ces estimations est présenté en annexe 3. La meilleure spécification par les critères
160 d'informations AIC et BIC reste le modèle 5.

162 7 Interprétation DES Résultats

163 Nous avons utilisé les moindres carrés généralisés pour estimer les différents modèles. Nos résultats montrent
164 que les coefficients associés au ratio de concentration (CR3) à l'indicateur de rentabilité (ROA), et à l'origine de
165 l'actionnaire principal BETB et au ratio de liquidité (LQID) et au crédit bancaire rapporté au dépôt CBDP, sont
166 statistiquement significatifs (leur p-value respective < 5%), et donc influencent la stabilité du système bancaire.
167 L'effet des 3 dernières variables semble négatif. En outre, Les variables de l'environnement macroéconomique
168 présentent, en moyenne, un effet non significatif sur la stabilité financière. (p-Value > 5%). La statistique de
169 Fischer ??5 Il en ressort qu'il n'y a pas de spécificité temporelle. Le test de corrélation de Breusch-Pagan pour
170 tester l'hétéro scédasticité confirme l'hétérogénéité des pays sous la forme d'un effet fixe, puisque la p-value <
171 5%.

172 Nous avons réalisé des tests sur cette équation 5 pour voir l'hétérogénéité des situations, l'influence du temps, et
173 la normalité des résidus, l'hétéros cédasticité individuel c'est-à-dire le comportement d'un Etat, et l'hétérogénéité
174 de groupe, ou de l'ensemble des Etats. L'ensemble des résultats de ces tests est en annexe 4. Enfin, l'importance
175 du nombre de banques dont le capital social est détenu majoritairement par des personnes non originaires de la
176 CEMAC semble jouer négativement contre la stabilité financière. Elles semblent prendre globalement plus de
177 risques.

178 V.

179 8 Conclusion

180 La présente étude avait pour objectif d'analyser l'effet de la structure bancaire de l'Afrique centrale sur la stabilité
181 du système. Nos résultats montrent qu'il existe bel et bien une relation entre le niveau de concentration de ce
182 marché et la stabilité. L'hypothèse principale est donc vérifiée. Toutefois, la capacité des Etats à influencer le
183 comportement des banques systémiques reste faible. Ces grosses banques appartiennent en grande partie à des
184 holdings financières étrangères à la sous région. Pour celles donc l'actionnariat est contrôlé par des ressortissants
185 de la sous région, ce contrôle reste également difficile, compte tenu de la collusion possible avec les gouvernements.
186 Ce constat justifie l'intérêt d'une politique macro prudentielle mise en oeuvre par une autorité supranationale
187 qui devrait en outre, favoriser l'inclusion financière encore faible dans la CEMAC.

188 En dehors des facteurs inhérents à la structure du marché bancaire, des facteurs relatifs à la procyclicité
189 du système bancaire de la CEMAC, notamment le ROA et la part des crédits par rapport aux dépôts doivent
190 faire l'objet d'une attention particulière. Le Le rendement des actifs investis influence positivement la stabilité
191 financière. De plus grandes valeurs de ce dernier sont le signe d'une meilleure santé des banques. Toutefois, on
192 remarque que par le signe négatif du coefficient du taux de liquidité que les banques sacrifient la liquidité pour
193 favoriser les bénéfices. Un tel comportement peut engendrer de graves problèmes pour le système bancaire de la
194 CEMAC. Ainsi, les mesures à prendre par le superviseur qu'est la COBAC doit être un équilibre entre ces deux
195 objectifs. En effet, si globalement les banques ignorent l'objectif de profit, elles ne peuvent survivre pendant
196 une longue période. Inversement, si les banques ne se préoccupent pas de la liquidité, elles peuvent faire face au
problème d'insolvabilité en cas de 1 2 3 4 5 6 7 8

Figure 1:

et BGFI au Congo.

Cette nouvelle

bancaire, constitue t-elle une menace pour la stabilité financière de la CEMAC? Quels sont les autres déterminants de cette stabilité dans la zone CEMAC?

Dans la littérature théorique, le sens de la relation entre la structure d'un marché bancaire et sa stabilité fait l'objet de controverses.

Un premier groupe d'auteurs (Freixas et Rochet, 2006 ; Vives, 2010) démontrent concentration dans un marché bancaire a un effet stabilisateur sur le système financier. Freixas et Rochet Un deuxième groupe d'auteurs, (Allen et Gale 2000 ; Beck, Dermiguc-Kunt et Levine, 2007 ; Boyd, De Nicolo et Al Jalal, 2006, etc) tend plutôt à démontrer que la concentration augmente l'instabilité. En effet, le modèle d'Allen et Gale (2000) montre que la concurrence à la fois au niveau des dépôts et des prêts engendre une relation positive entre le nombre de

configuratif et

que la

Figure 2:

¹Elles détiennent 73% du capital des banques de la zone, contre 21% pour le secteur public et 6% pour les particuliers.⁸ Elle détenait 47,3% des dépôts en 2012

²De manière particulière, la concentration est jugée élevée dans un marché si le ratio est supérieur à 65 %. Les différents marchés bancaires de la CEMAC étant bien délimités, la concentration ne peut être mesurée que par pays.. Le tableau 1 ciaprès, donne le niveau de concentration par pays © 2017 Global Journals Inc. (US)

³Selon Baumol et al, la concurrence peut être sévère même dans un marché où la concentration est forte¹² Selon ces auteurs, il existe une relation entre degré de concentration et contestabilité, et cette dernière est associée à divers facteurs : présence plus forte de banques étrangères, libre entrée et libre sortie, faible niveau des restrictions d'activité et stade de développement avancé des systèmes juridique et financier¹³ L'élasticité est captée par le coefficient sur les coûts marginaux logarithmiques, qui sont généralement calculés à partir de la première dérivée d'une fonction de coût translog.L'idée principale de l'indicateur de Boone est que les banques plus efficaces obtiennent des bénéfices plus élevés.

⁴FMI, Rapport No. 14/252 Aout 2014 situation change par pays comme le montre le tableau 3. Le Gabon en 2015, et le Cameroun en 2012 et 2013 sont les seuls pays à ne pas avoir respecté le seuil de 8% du ratio d'adéquation des fonds propres. Quelques unes de leurs banques restent donc sous-capitalisées. Sources: Rapports COBAC, 2007, 2009 2105 ; Rapport du FMI No. 14/252, 2014 © 2017 Global Journals Inc. (US)

⁵© 2017 Global Journals Inc. (US)

⁶D'autres auteurs(Laeven et Valentia.F, 2008, 2010) par contre, l'appréhendent par une variable muette, en ne considérant que les crises systémiques effectives et non potentielles.²³ L'indicateur de Boone n'a pas été utilisé faute de données sur le Congo et la Guinée Equatoriale a. Les variables de la structure du secteur bancaire (BSSD) © 2017 Global Journals Inc. (US)

⁷Cinq des six pays de la CEMAC sont producteurs de pétrole, et ce secteur représente 40 % de la production de la région, plus de 80 % des recettes d'exportation et 50 % des recettes fiscales

⁸© 2017 Global Journals Inc. (US)

8 CONCLUSION

Structure Du Marche Bancaire Et Stabilite Financiere : Le Cas De La Communaute Economique Et Monetaire Des Etats De L'Afrique Centrale
Le plan du reste de l'article est le suivant : dans la section 2, nous présentons le marché bancaire de la CEMAC. La section 3 est consacrée à la modélisation empirique du lien entre structure du marché bancaire et stabilité du système. A la section 4, nous interpréterons les résultats, avant la conclusion (section 5).

II. Le Marché Bancaire De La Cemac

En se basant sur l'approche Structure-

Comportement-Performance, cette section donne un aperçu général de la structure de ce marché c'est-à-dire, le degré de concurrence d'une part, et le comportement des banques d'autre part. a) Structure du marché bancaire Pour analyser le degré de concurrence de ce marché et l'indicateur de Boone.

conséquence, elle diversifie moins son portefeuille de prêts, devenant ainsi, une menace pour la stabilité du système.

2

	Cam	Gabon	Tchad	RCA
2006	0,00	-0,07	0,11	-0,15
2009	0,01	-0,10	0,09	-0,15
2011	0,00	-0,07		-0,18
2012	0,02	-0,07	0,19	-0,17
2013	0,01	-0,08	0,17	-0,31

Tableau élaboré à partir des données de Global Financial development 2016 L'indice de Boone montre que malgré l'application du règlement COBAC R-

2009/01 qui fixe le capital social minimum des établissements de crédits, à 1 milliard de FCFA pour les banques et le durcissement des conditions et modalités de l

[Note: ? Le ratio fonds propres réglementaires/actifs pondérés en fonction des risques. ? Le ratio créances improductives/total des prêts bruts qui sert à détecter des problèmes de qualité des actifs dans le portefeuille de prêts. ? Le rendement des actifs qui mesure l'efficience avec laquelle les banques emploient leurs actifs. ? Le taux de liquidité qui nous donne le décalage entre les échéances des emplois et les ressources bancaires.¹⁴ Bempong Nyantaky et Mouhamadou Sypor, (2015) Le système bancaire en Afrique : principaux faits et défis, AEB Volume 6 Numéro 5Les tableaux 3 et 4 donnent l'évolution de ces ratios de 2005 à 2014 pour la CEMAC et pour chaque pays.]

Figure 4: Tableau 2 :

3

Adéquation des fonds propres 14,8

Qualité du portefeuille

Rendement des actifs

Ratio de liquidité

Dans l'ensemble, la situation de la CEMAC s'est légèrement dégradée si l'on considère les dix dernières années. Le niveau des indicateurs globaux est resté en deçà des niveaux de 2005. Avec l'accroissement du nombre de banques, le système bancaire de la CEMAC est désormais vulnérable aux risques de liquidité, opérationnels, de réputation et juridiques ¹⁵ . Toutefois, la

	2005	2008	2010	2011	2012	2014	2015
Adéquation des fonds propres	14,8						
Qualité du portefeuille	13,7	8,35	8,3	7	9	8,8	10
Rendement des actifs	1,8	1,7	1,62	2	1,3	1,2	1,2
Ratio de liquidité	-	-	166,5	156,4	170,2	101,9	96,2

Figure 5: Tableau 3 :

Adéquation du capital
8%
2010 2011
Cam 3 3

Liquidité
Min 100%
2012 2013 2014 2015 2010 2011 2012 2013
5 5 4 3 0 0

Source: Rapport du FMI No. 14/222, 2015 ; COBAC, Bulletin n°17, juin 2015 ; FMI (2016), Rapport CEMAC

Figure 6:

On testera donc l'hypothèse H0 que tous les 1 5 11,1 Tableau 5b: nombre de banques par pays violant les principaux ratios prudentiels de 2010 à 2015 1 1 Total CEMAC 7 7 7 7 9 8 3 3 5 7 10 0 % au nombre de banques 16,27 15,55 14,58 14 18 15,38 6,97 6,66 10,41 14,5 19,23 Immobilisations Capital minimum 2011 2012 2013 2014 2015 2010 2011 2012 2013 2014 2015 Cam 5 8 5 4 4 4 4 5 5 3 1 Congo 0 1 1 1 5 2 2 1 3 1 0 Gabon 0 1 2 4 4 1 1 0 3 1 1 Tchad 3 0 0 2 2 4 4 2 3 2 1 Guinée 0 1 0 1 0 0 0 0 0 0 0 0 RCA 2 0 0 0 0 2 2 1 2 0 0 Total CEMAC 10 11 8 12 15 9 9 8 11 4 3 % au nombre de banques 23.2 24.4 16.6 24 28,8 23.07 20.9 17.7 22.9 8 5.7 Au total, le pourcentage de banques ne respectant pas les critères prudentiels par pays, reste relativement élevé au Cameroun et à un degré moindre au Gabon et au Tchad, les pays qui pourtant, ont les systèmes bancaires les plus développés de la CEMAC. Vraisemblablement la supervision demeure donc inefficace. En effet, de plus en plus de banques ne respectent pas les critères « liquidité » et « immobilisations » et à un degré moindre le critère « adéquation du capital ». Seul le critère « minimum de capital » est relativement respecté. À fin 2015, 10 banques ont enregistré un ratio de liquidité inférieur au minimum de 100%. Ces banques se retrouvent principalement au Cameroun au Gabon et au Congo. Sur les 8 banques en infraction par rapport au ratio de couverture des risques, trois sont au Cameroun et trois autres au Gabon. 74,08% et 16% était dans une situation fragile et critique 16 . Cette situation préoccupante est confirmée par l'évolution des notes des banques. Elles sont 15 en 2015 soit 28,8% à avoir une situation solide ou satisfaisante. 23 soit 44% ont une situation pas III. Modélisation empirique du lien entre structure du marché bancaire et stabilité du système a) Méthodologie Afin d'étudier la relation entre la concentration du marché bancaire et la stabilité financière, la méthodologie utilisée, consiste à choisir dans un premier temps la variable qui saisit mieux la stabilité financière. Nous estimons à cet effet deux relations alternatives: l'une saisissant la stabilité avec le z-score 17 16 14 banques n'ont pas été notées en 2013 et l'autre avec la part des crédits non performants sur le total des crédits (PNPTP), dans un ? sont nuls, autrement dit la spécificité de chaque banque, n'a pas d'impact sur le Z score ou sur le entièrement satisfaisante et 26,i PNPTP.

17 Mesure utilisée par Nicolo et Al Jalal, (2006) ; Uhde et Heimeshoff ; (2009)

Figure 7:

i Zscore , t = ? i + n ? 1 = ? n BVM n , t + n ? 1

$$i \text{ PNPTP} \quad t = ? \quad i + n ? 1 = ? \quad n \text{ BVM} \quad n \quad t + n ?$$

Avec: Zscore et PNPTP= deux mesures de la stabilité financière du marché bancaire; BVM= vecteur des variables macroéconomiques des pays; BSSD= vecteur des caractéristiques structurelles du secteur bancaire de chaque pays; BVRE= vecteur de variables reflétant la solidité financière et la rentabilité des banques; VINST= variables institutionnelles ; ? est le terme d'erreur.

Le Z-score mesure la probabilité que la valeur des actifs d'une banque soit inférieure à la valeur de sa dette 20 . Il s'agit donc d'une mesure de la distance défaut 21 ou plus précisément une mesure de la proximité de chaque banque à la faillite. Il est défini comme suit :

$$Z = (\text{ROA} \text{ } \text{EQTA} \text{ } ? \text{ } \text{ROA}) +$$

[Note: 21 Ce dernier se caractérisant par des valeurs nulles ou négatives.]

Figure 8:

8 CONCLUSION

saisiront quant à eux l'influence du niveau des équilibres extérieurs et intérieurs sur la stabilité financière. Le signe attendu est négatif.

Year	2017
16	Volume Comme variable de contrôle de la structure du
Issue	XVII
III	
Ver- sion	
I	
(E)	marché bancaire, nous testerons l'influence du ratio crédit bancaire sur les dépôts, qui saisit la qualité du portefeuille. Elles permettront de vérifier le comportement procyclique des banques. S'inspirant de la littérature économique, les principales variables utilisées sont : ? le taux de croissance réel (TXCR) dont la relation avec le Système financier est selon Stephen Cecchetti et Enisse Kharroubi (2012) en forme de U inversé. le développement du secteur financier tend à stimuler la croissance dans les pays disposant d'un système financier faiblement développé, mais il tend au contraire à nuire à la croissance lorsque la taille du secteur financier atteint une certaine taille critique.
Global Jour- nal of Hu- man Social Sci- ence	
-	? Le taux d'inflation (TXINF) ; Les effets de l'inflation sur les banques dépendent avant tout de son anticipation ou non par les banques, dans le

[Note: second cas, son effet est déstabilisateur alors qu'il reste ambigu dans le premier cas puisque l'inflation contribue aussi bien à augmenter les coûts des banques que ses profits -à travers une hausse des taux d'intérêt(Arnould G, 2011)]

Figure 9:

	Year 2017
c. Les variables de rentabilité des banques (BVRE)	E)
b. Les variables macroéconomiques et de l'environnement des banques (BVM)	(Global Journal of Human Social Science -
principale, deux indicateurs sensés saisir ce pouvoir, le spread du taux d'intérêt (TISPREAD) qui permet d'analyser la liberté qu'ont les banques d'augmenter le	

Figure 10:

Year
2017

ayant

conséquence, ne bénéficiant pas des effets de la diversification, le rendement moyen de portefeuille des grandes banques n'est pas différent de celui des petites banques. Le ROE n'est pas significatif.

(E) Au passage, nous remarquons un effet négatif du nombre de banques violant le critère de fonds

- ? H_0 : homoscédasticité ? H_1 : hétéroscléasticité Si la probabilité associée au test est inférieure à ?, on rejette l'hypothèse d'homoscédasticité. En revanche, si la probabilité est supérieure à ?, l'hypothèse nulle est vérifiée et nous pouvons supposer l'homoscédasticité des résidus. Avec ? = 5% = seuil de significativité 27 Cook-Weisberg teste l'hypothèse nulle selon laquelle les écarts

man
So-
cial
Sci-
ence

d'erreurs sont tous égaux contre l'alternative que les écarts d'erreurs sont une fonction multiplicative d'un ou plusieurs variables.

[Note: 28]

Figure 11:

-
- 197 [Désiré and Bobbo ()] , Avom Désiré , Amadou Bobbo . 2013.
- 198 [Fmi ()] , Fmi . 2013. (Rapport CEMAC No. 13/322, Novembre)
- 199 [Cobac ()] , P Cobac . *Bulletin* 2015. 17.
- 200 [Schaeck et al. ()] 'Are Competitive Banking Systems More Stable'. K Schaeck , M Cihak , S Wolfe . *Journal of money, credit and banking* 2008. 41.
- 201
- 202 [Beck et al. ()] 'Bank Concentration and Fragility Impact and Mechanics'. T Beck , Dermiguc-Kunt , R Et Levine . *The Risks of Financial Institutions*, 2007. Title.
- 203
- 204 [Nicolo et al. ()] 'Bank Consolidation Internationalization and Conglomeration Trends and Implications for Financial Risk'. De Nicolo , G Bartholomew , P Zaman , J Zephirin , M . *Financial markets, institutions and instruments*, 2004. 13 p. .
- 205
- 206
- 207 [Berger and Bouwman ()] 'Bank liquidity creation'. A Berger , C Bouwman . *Review of financial study* 2009. Oxford University Press. 22 (9) p. .
- 208
- 209 [Barth et al. ()] 'Bank Regulation and Supervision What Works Best'. J R Barth , G Caprio , R Levine . *Journal of Financial Intermediation* 2004. 2004. 13 p. .
- 210
- 211 [Barth et al. ()] *Bank Regulations Are Changing For Better or Worse*, J Barth , Caprio , Levine . 2008.
- 212 [Boyd and De Nicolo (2006)] *Bank Risk Taking and Competititon Revisited*, J Boyd , De Nicolo . 2006. December 1. (IMF Working papers)
- 213
- 214 [Pruteanu-Podpiera et al. ()] 'Banking competition and cost efficiency: a microdata analysis on the Czech banking industry'. A Pruteanu-Podpiera , L Weill , F Schobert . *Comparative Economic Studies* 2008. 50 p. .
- 215
- 216
- 217 [Baumol et al. ()] W J Baumol , J C Panzar , R D Willig . *Contestable Markets and the Theory of Industry Structure*, (San Diego (Cal.), Harcourt Brace Jovanovich) 1982.
- 218
- 219 [Vives ()] 'Competition and stability in banking'. X Vives . 50. 29. *CEPR, Policy Insight* 2010. 2007,2008, 2009, 2011, 2012, 2013, 2014. (COBAC Rapport)
- 220
- 221 [Uhde and Heimeshoff ()] 'Consolidation in Banking and Financial Stability in Europe further evidence'. A Uhde , U Heimeshoff . *Journal of Banking & Finance* 2009. 2009. 33 p. .
- 222
- 223 [Allen and Gale (2000)] 'Financial Contagion'. F Allen , D Gale . *The Journal of Political Economy* 2000. February 2000. 108 (1) p. .
- 224
- 225 [Shehzad et al. ()] *Financial Crises and Bank Earnings Volatility the Role of Bank Size and Market Concentration 25. Panzar-Rosse approach revisited*, C Shehzad , Scholtens , J De Haan . 2009. De Espana. p. 726. (Working Paper)
- 226
- 227
- 228 [Fmi ()] Fmi . *Rapport CEMAC No. 15/222*, 2015.
- 229 [Bank ()] *Global Financial Data Base de*, World Bank . 2016. 2016. Washington, USA: World Bank.
- 230 [Iannotta et al. ()] G Iannotta , G Nocera , A Sironi . *Ownership structure, risk and performance in the European banking industry*, 2007. 31 p. .
- 231
- 232 [Laeven and Levine ()] 'Is There a diversification discount in financial conglomerates'. L Laeven , R Levine . *Journal of Financial Economics* 2007. 2007. 85 p. .
- 233
- 234 [Le système bancaire en Afrique : principaux faits et défis ()] *Le système bancaire en Afrique : principaux faits et défis*, 2015. 6.
- 235
- 236 [Nguyen ()] *Liquidité, Risque et Profit des banques. Application aux systèmes bancaires de pays de la zone euro*, Thi-Dieu-Linh Nguyen . 2014. Université de Rennes 1 -CREM, Avril (thèse)
- 237
- 238 [Caminal and Matutes ()] 'Market power and banking failures'. R Caminal , C Matutes . *International Journal of Industrial Organization* 2001. 2002. 20 p. .
- 239
- 240 [Mise en oeuvre de Bâle II dans la CEMAC], 2ème Réunion annuelle de concertation avec la profession bancaire et financière, juillet, 2009. p. 27.
- 241
- 242
- 243 [André ()] *Qualité du portefeuille de crédits, capitalisation et solidité bancaire dans la CEMAC*, Kadandji André . 2017. Université de douala (Thèse de doctorat)
- 244
- 245 [Fmi ()] *Rapport CEMAC no 06/321*, Fmi . 2006. Aout.
- 246 [Fmi ()] *Rapport CEMAC No. 16/277*, Fmi . Août. 34. FMI. 2016. 2011. (Rapport CEMAC No. 11/329, Novembre)
- 247
- 248 [Cecchetti and Et Kharroubi ()] 'reassessing the impact of finance on growth'. S Cecchetti , E Et Kharroubi . *BIS Working Papers n°381*, 2012.
- 249

8 CONCLUSION

- 250 [Laeven and Valentia ()] *Resolution of Banking Crises The Good the Bad and the Ugly*, L Laeven , F Valentia .
251 WP/10/146. 2010. (IMF Working Paper)
- 252 [Laeven and Valentia ()] *Systemic Banking Crises A New Database*, L Laeven , F Valentia . WP/08/224. 2008.
253 (IMF Working Paper)
- 254 [Freixas et al. ()] 'Systemic risk, interbank relations and liquidity provision by the Central Bank'. X Freixas , B
255 Parigi , J C Et Rochet . *Journal of Money, Credit and Banking* 2000. 32 (2) p. .
- 256 [Deltuvaite ()] 'the research of concentration effect on banking system financial stability'. V Deltuvaite .
257 *ECONOMICS AND MANAGEMENT* 2009. ktu. p. 14.
- 258 [Claessens and Laeven ()] 'What drives bank competition? Some international evidence'. S Claessens , L Laeven
259 . IDEAS.repec.org wbk wbrwps 2003.
- 260 [« Réglementation bancaire et exclusion financière dans la CEMAC », Monde en développement, Cahier n°29]
261 « *Réglementation bancaire et exclusion financière dans la CEMAC* », *Monde en développement, Cahier n°29*,
- 262 [Gutierrez De ()] « *Testing for competition in the Spanish industry: the Robert Boyer, Mario Dehove et*
263 *Dominique Plihon*, Rozas Gutierrez De . 2007. 2004. Paris. (Les crises financières, Rapport pour le Conseil
264 d'analyse économique. La Documentation française)